Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 35 (1964)

Heft: 10

Artikel: Un canton qui ne dort pas : la Journée bernoise à l'Expo

Autor: Despland, Gabriel / Schneider, Erwin / Huber, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 10 Octobre 1964

SOMMAIRE

La Journée bernoise à l'Expo — Le canton de Berne, Etat bilingue
Chronique économique
Communications officielles : Horaire des chemins de fer 1965/1966

UN CANTON QUI NE DORT PAS

La Journée bernoise à l'Expo

Combien étaient-ils les spectateurs massés le long du cortège bernois, le 11 septembre, à Lausanne ?

Il est difficile de l'évaluer exactement. De 150 000 à 200 000, sans doute. Mais on ne nous en voudra pas de ne pas risquer un chiffre précis. Par contre, ce que nous pouvons affirmer c'est que, de toutes les journées cantonales, aucune n'a attiré autant de monde. Les Lausannois sont les premiers à le reconnaître. Quant aux participants au cortège, c'est bien simple, ils n'en revenaient pas.

De l'avis même de M. Robert Bauder, conseiller d'Etat, les membres du Conseil-exécutif n'ont jamais eu la tête couverte pendant plus d'une minute de la Gare centrale à l'Expo. Sans cesse, répondant aux acclamations de la foule, ils saluaient. Et, paraît-il, une fois arrivés aux arènes, ils avaient le bras fatigué...

« On se sentait même un peu confus », a déclaré M. Henri Huber, conseiller d'Etat.

« Bienvenue, joyeusement et cordialement. »

Tels sont les souhaits que M. Edouard Debétaz, conseiller d'Etat du canton de Vaud, a adressés à ses hôtes bernois. Il ne faisait que traduire les sentiments de toute la population vaudoise dont, depuis 10 heures du matin, la réaction fut très caractéristique, passant de l'impatience à l'admiration.

Impatience de voir se dérouler cette journée précédée d'incidents assez inattendus. Admiration au passage du cortège qui, bien structuré, riche en couleurs et en images, provoqua sur son passage des applaudissements spontanés.

« Par la magnificence de votre cortège applaudi de tout cœur et en toute amitié par la population lausannoise et vaudoise, a dit M. Despland à ses hôtes, vous nous avez montré que votre canton n'est pas un canton qui dort. Il est un trait d'union entre les deux parties les

plus importantes du pays. C'est une mission de haute portée nationale qui vous est dévolue et que vous êtes d'autant mieux à même de remplir que vous connaissez de par la structure ethnique de votre canton l'effort constant de volonté et de compréhension nécessaires à un travail en commun dans l'harmonie et dans la paix. »

Paroles qu'allait justifier le don du Gouvernement bernois. En effet, lorsqu'il prenait la parole en allemand, M. Erwin Schneider, président du Conseil-exécutif, remettait au président de l'Expo, à l'intention du Conseil d'Etat du canton de Vaud, un don de 60 000 francs destiné à la création d'un fonds dont le produit servira, chaque année, à récompenser l'auteur, sur le plan littéraire ou scientifique, de la meilleure contribution au maintien d'une bonne entente entre Suisses allemands et Suisses romands.

Ainsi était concrétisé le triple souhait de M. R. Gnägi, conseiller d'Etat, président du Comité cantonal de la Journée bernoise :

D'abord, elle a démontré les diverses particularités du canton de Berne au moyen d'un cortège composé de 2500 participants, ainsi que par différentes représentations artistiques. Elle a constitué, ensuite, une manifestation persuasive d'amitié confédérale entre le canton de Berne bilingue et la Suisse romande, contribuant à nouer des liens plus étroits entre Romands et Alémaniques. Enfin, la Journée bernoise a permis au canton de Berne d'honorer les Confédérés vaudois et de leur exprimer sa gratitude pour cette Exposition nationale réalisée de façon aussi remarquable.

D'ailleurs, les danseurs et danseuses, les jodleurs qui, spontanément, s'arrêtaient dans les rues de la ville ou dans l'enceinte de l'Expo pour se produire joyeusement, témoignaient du désir populaire de plaire et de conquérir l'amitié.

Quant à la jeunesse bernoise et jurassienne, au cortège, elle avait illustré magistralement la devise de l'Expo « Croire et créer ».

Nos mentalités s'adaptent à merveille, déclara malicieusement aux Bernois M. Debétaz lorsqu'il leur rappela, à la tribune, que les Confédérés de ce grand canton étaient tout prêts, une fois installés en Pays de Vaud, à chanter... « Il n'y en a point comme nous. »

L'invasion pacifique des Bernois, le 11 septembre, ne visait pas ce but. Mais ils ont chanté quand même. Et ils avaient toutes les raisons de le faire. Comme M. Despland le leur avait dit, n'avaient-ils pas réussi à conjurer le mauvais sort ?

Alors que l'Exposition de 1914, organisée par eux, avait dû être interrompue par la guerre et que des événements semblables les empêchèrent de célébrer leur Journée cantonale à la Landi de 1939, cette année, ils purent, sans accroc, honorer leur canton dans le cadre de l'Exposition nationale. Les deux conditions qu'avait souhaitées M. Henri Huber à Lausanne, lors d'une conférence de presse, étaient remplies : beau temps et dignité.

L'accueil vaudois a fait le reste.

ADIJ.

Le drapeau jurassien Cliché ADIJ No 524

Le cortège

Le cortège, parti à 10 heures précises de la gare principale de Lausanne, a défilé à travers la capitale vaudoise jusqu'à l'Expo. Pour la formation du cortège, il convenait tout d'abord de tenir compte de la devise de l'Expo : « Pour la Suisse de demain — croire et créer. » Regardant résolument vers l'avenir, sans se contenter de sujets folkloriques conventionnels, les organisateurs s'étaient rappelé pourtant que des sujets folkloriques, des costumes et images historiques ont bien meilleur effet que des sujets dérivés de la technique moderne.

Témoignant de son désir de regarder vers l'avenir, le cortège était, en majeure partie, composé de jeunes gens. Quant aux images colorées et pleines d'effet, elles illustrèrent la partie historique, qui permit, au début du cortège, de rappeler que le canton de Berne est un des cantons les plus riches en traditions de Suisse et que l'avenir, lui aussi, se forge en fonction du passé.

Pour ne pas retomber sur les sujets de cortège conventionnels, on avait choisi des motifs extraits de l'histoire du canton de Berne, et cela de telle manière que chaque région du canton représente un sujet d'une époque déterminée. Si un cortège veut avoir de l'effet, il ne doit pas être composé de groupes et sous-groupes bigarrés et mélangés au

Berne salue l'Expo Cliché ADIJ No 525

Prenez en main
une montre «Longines»:
du boîtier au cadran,
tout reflète une parfaite
bienfacture
et le goût le plus sûr.

Une «Longines»
se reconnaît à ses lignes
harmonieuses;
elle vit de cette qualité
de précision dont
les maîtres horlogers
des «Longines»
l'ont dotée pour toujours

IL EST TEMPS...
LONGINES

La montre Longines
jouit d'un rayonnement
inégalé dans 150 pays,
justifiant pleinement
l'appellation des
Anglo-Saxons...

The World's
Most Honoured Watch

Ref. 3403 Flagship automatic or 18 K. Fr. 660.–
Ref. 6982 Or 18 K. Fr. 465.–

LONGINES

1146

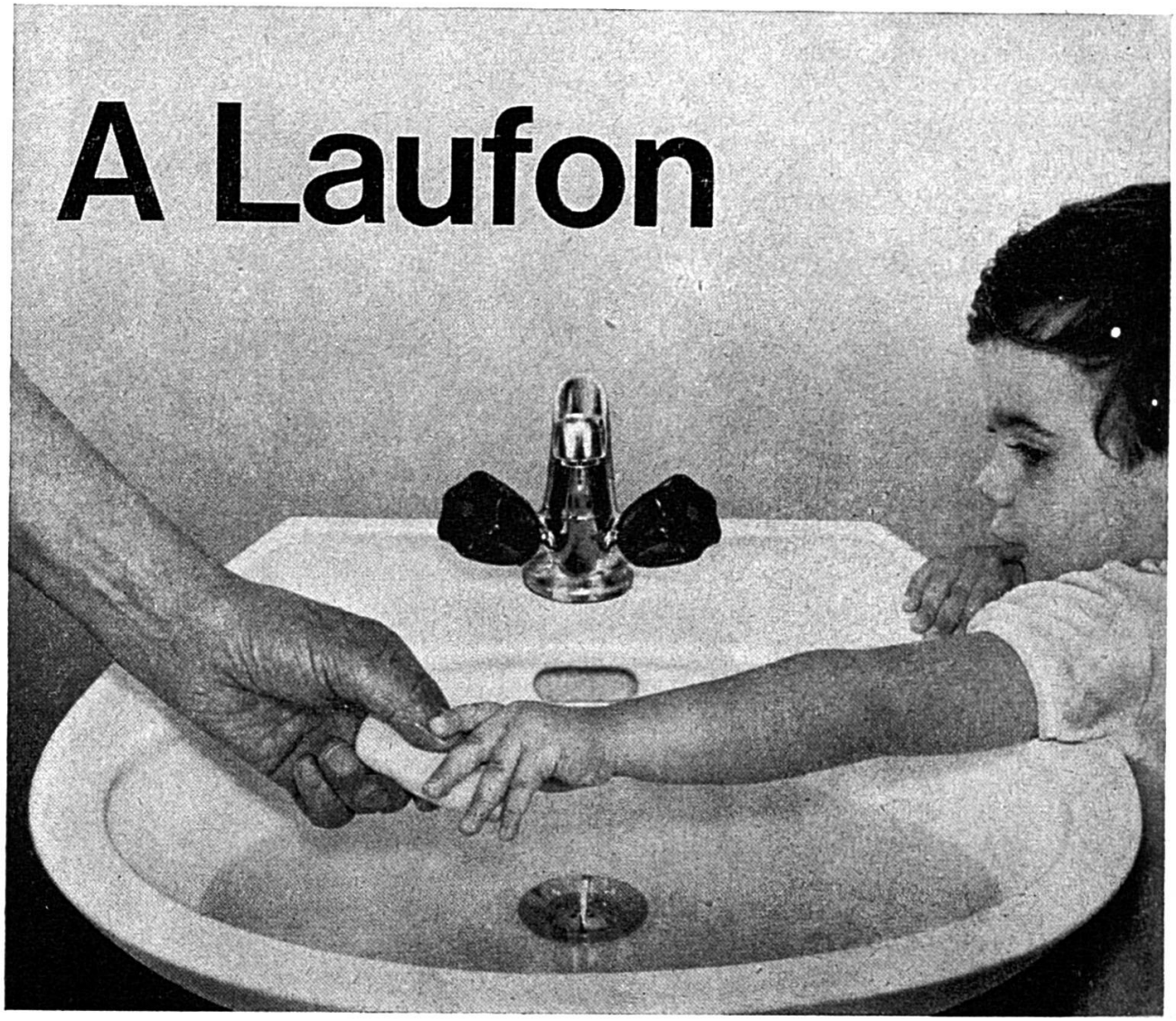

la tradition et le progrès s'allient harmonieusement: une longue expérience et un dynamisme juvénile y sont au service de la production. LAUFON, avec son programme de fabrication de porcelaine vitrifée, satisfait aux exigences actuelles, tant esthétiques que pratiques. Par son riche assortiment en carreaux de revêtement en faïence, en carreaux de grès cérame, en cubes de mosaïque de petites et moyennes dimensions, LAUFON apporte sa contribution à l'art de vivre de notre temps. LAUFON est réputé aussi pour ses briques et ses tuiles d'excellente qualité, ses briques à haute résistance pour les maisons-tours ainsi que ses briques de parement.

Laufon - un centre de l'industrie céramique.

LAUFON

SA pour l'Industrie Céramique Laufon

Tuilerie Mécanique de Laufon SA

Laufon

1186

hasard. C'est pourquoi, dès le début, une thématique stricte et uniforme fut adoptée à l'instigation du professeur Grosjean.

En tête du cortège, après le char fleuri « Berne salue le canton de Vaud » et immédiatement précédée de la Fanfare des écuyers, la bannière cantonale était accompagnée de dames d'honneur en costumes de l'époque « Biedermeier » et d'une garde d'honneur du drapeau de l'infanterie bernoise arborant les uniformes de 1851 (Société des sous-officiers de Berne). Suivaient alors les membres des autorités, le représentant bernois à l'exécutif fédéral en la personne du conseiller fédéral Wahlen, le Conseil d'Etat « in corpore », le Grand Conseil, les membres des Tribunaux cantonaux, les recteurs et doyens de l'Université, les membres bernois des Tribunaux fédéraux et des Chambres fédérales.

Sous le titre « L'esprit de Berne », la première fraction proprement dite du cortège jetait un coup d'œil rétrospectif à partir de l'époque actuelle jusqu'au XVIe siècle.

Il appartenait au Jura de représenter le présent et le passé récent, en illustrant le sujet **La mesure du temps.** En tête du groupe marchait la Fanfare municipale de Porrentruy, suivie d'un détachement qui représentait le temps, les sections de cavalerie du Jura formant les

La délégation jurassienne Cliché ADIJ No 528

signes du zodiaque. Au milieu de ce groupe, un cavalier portait le drapeau jurassien. Suivaient le chœur des horlogers (la Chanson d'Erguel) et des groupes folkloriques de toutes les régions du Jura.

Albert Anker était représenté par le Seeland. Au centre du groupe, des figurants biennois montraient Anker et quatorze de ses portraits inspirés de son œuvre et encadrés de deux groupes d'images avec des enfants de l'Ecole secondaire d'Anet, la patrie d'Anker.

Pour l'Emmental et la Haute-Argovie, le sujet principal était, bien sûr, **Jérémias Gotthelf,** entouré d'un groupe de « gens endimanchés » (des acteurs d'un théâtre d'amateurs de l'Emmental) et d'un groupe de gens en vêtements de travail (Société d'économie et d'utilité publique et groupe costumé de Biglen). Ces groupes symbolisaient les deux aspects de l'œuvre de Gotthelf, le côté idéaliste et le côté réaliste. Les gens en vêtements de travail étaient suivis par un chariot de fromage, illustrant l'œuvre intitulée « La fromagerie Vehfreude » et présentée par l'Union suisse de commerce de fromage. Une pompe à incendie originale de l'époque de Gotthelf (1849) était destinée à rappeler que les forces de la nature, la foudre, la grêle, le feu jouent un grand rôle dans l'œuvre de Gotthelf. Quant au véhicule, tiré par des chevaux, il avait été amené par ses propriétaires à Lausanne en plusieurs étapes journalières.

L'Oberland commémorait **Albert de Haller,** dont l'œuvre intitulée « Les Alpes » souleva dans le monde entier une vague d'enthousiasme pour l'alpinisme et constitua, en quelque sorte, la pierre inaugurale du tourisme dans l'Oberland bernois. Haller était accompagné de

Cliché ADIJ No 526

Le Conseil-exécutif avec, de gauche à droite : MM. Schneider, Bauder, Moine, Gnaegi et Huber

chasseurs oberlandais (Société des carabiniers de l'Oberland), d'étudiants qui, à l'aide de grands panneaux illustrés, évoquaient son œuvre dans le domaine de la botanique, de l'anatomie et de la physiologie (Corporation libre des étudiants de Berne), d'une joyeuse cohorte d'armaillis et d'un groupe de nobles hôtes étrangers venus visiter les Alpes et qui y rencontrent des gens simples.

Le dernier groupe régional, celui de la ville de Berne et du « Mittelland », représentait **Nicolas Manuel,** à la fois guerrier, homme d'Etat, peintre, poète et réformateur. En tête du détachement, l'escouade des mercenaires suisses, portant des lances d'une longueur de cinq mètres et demi, chantaient des airs guerriers, parmi lesquels le chant de Biccocca composé par Manuel (Union des sociétés chorales de la ville de Berne). Puis venait Manuel à cheval entouré de conseillers municipaux (Bourgeois de Berne), la Danse des Morts (Nouveaux tréteaux populaires de Berne) et, finalement, un groupe très attachant et souvent évoqué par Manuel, celui des vierges sages et des vierges folles, représenté par un ensemble chorégraphique du Conservatoire de Berne. Les chevaux, eux, étaient mis à disposition par le Dépôt fédéral des chevaux de l'armée, tandis que la direction musicale était assumée par l'historien Walter Biber, conservateur des Archives de la ville de Berne.

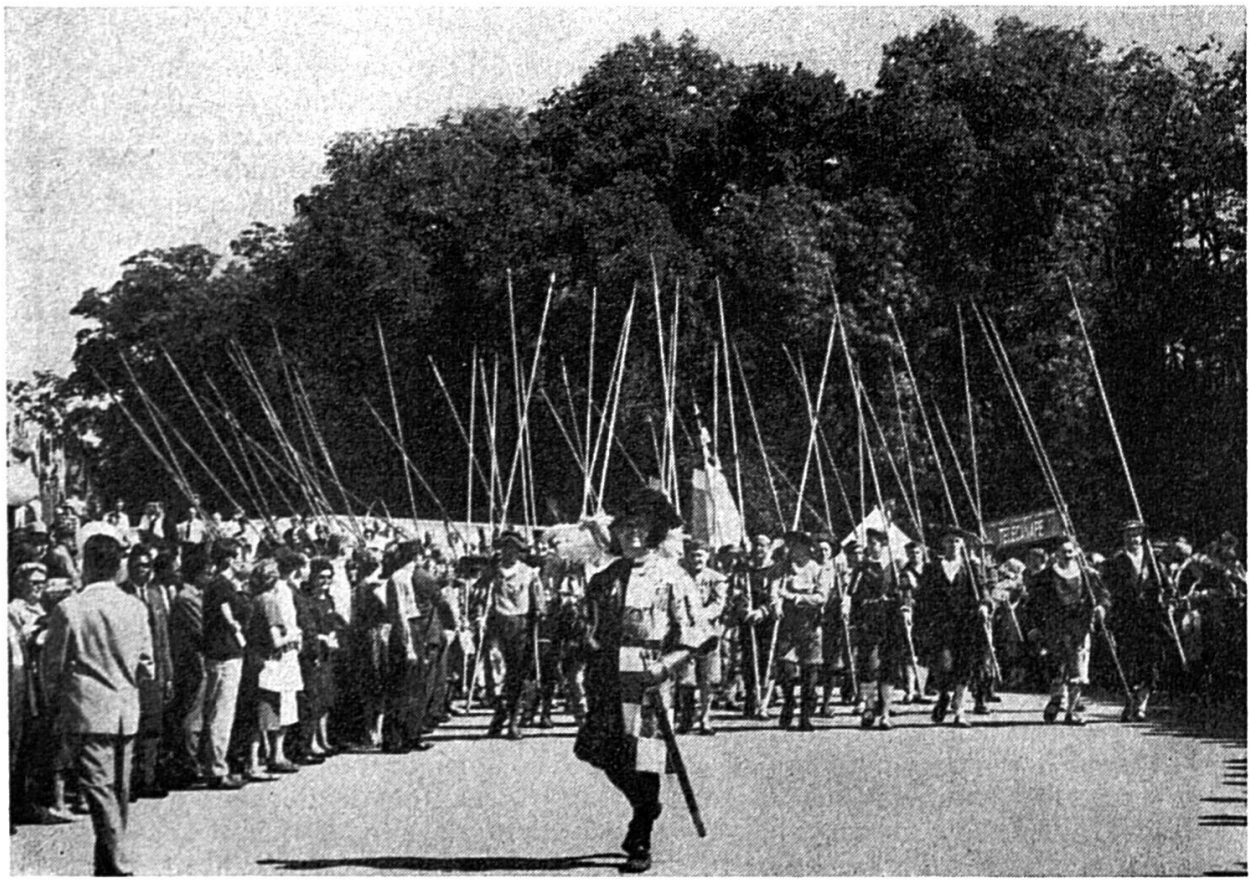

De fameuses lances... Cliché ADIJ No 527

Dans la deuxième partie, qui formait l'imposant groupe intermédiaire du cortège, on vit défiler **les bannières des 492 communes** réparties en six détachements régionaux avec les drapeaux des trente districts et ceux du Jura et de l'Oberland. Les bannières étaient portées par de jeunes citoyennes et citoyens des communes respectives et les drapeaux des districts par des gymnastes désignés par les fédérations de district. Tout le canton, dès lors, était effectivement représenté.

A noter que toutes les bannières cantonales avaient été refaites à neuf en vue de la Journée bernoise. Pour mener à bien cette besogne minutieuse, qui nécessita environ cent cinquante journées de travail, les Archives cantonales avaient fait venir tous les drapeaux des communes afin de les soumettre à un examen héraldique approfondi. Vérification qui contraignit à revoir la majeure partie de ces bannières...

La troisième partie du cortège montrait la **jeunesse dans l'exercice d'une profession** représentant l'avenir de notre pays. Ici également, des moyens de démonstration artistiques et en couleurs furent utilisés. Chaque groupe professionnel et école professionnelle, des écoles moyennes supérieures jusqu'à l'Université, avaient envoyé une délégation de six jeunes gens portant une lanterne symbolisant leur profession. Les dessins de ces lanternes avaient été exécutés par des apprentis en arts graphiques des écoles des arts et métiers de Berne et Bienne sous la direction de MM. Fluckiger et Brodbeck, ainsi que par les futurs maîtres de dessin de l'Université, sous la direction de B. Wyss.

Donnant au cortège une note artistique et moderne, ces lanternes étaient réparties en neuf subdivisions : agriculture - industrie et artisanat - écoles professionnelles - écoles techniques supérieures - commerce - écoles moyennes commerciales - soins aux malades - écoles moyennes supérieures (séminaires d'instituteurs, gymnases, conservatoires) et Université. Chaque région représentait ses professions caractéristiques. Alors que, par exemple, le Jura avait délégué des horlogers et des mécaniciens, l'Oberland était représenté par des cuisiniers et des charpentiers, etc. Le dernier groupe était formé par les drapeaux des étudiants de l'Université de Berne et de leurs associations.

Quant aux corps de musique, ils avaient été choisis en provenance de toutes les régions du canton. En plus de la Fanfare des écuyers et de celle de Porrentruy, mentionnées plus haut, les corps de musique de Bienne, Saint-Imier, Berthoud et Langenthal prêtaient également leur concours alors que la Fanfare municipale de Thoune collabora à la représentation de gala nocturne.

La cérémonie officielle

C'est à 12 heures que la cérémonie officielle de la Journée bernoise eut lieu dans l'arène de l'Expo (secteur prés et forêts). Après l'arrivée des participants du cortège, des porte-drapeaux et des porteurs de lanternes dans l'arène, le salut du canton de Berne à l'Expo et à la Suisse romande fut apporté en allemand par M. Erwin Schneider, conseiller d'Etat, directeur des Œuvres sociales, et, en français, par M. Henri Huber, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics et des Chemins de fer, tandis que M. Gabriel Despland, conseiller aux

FIDUCIAIRE P. GOBAT

Téléphone (032) 93 15 61 **MOUTIER** Avenue de la Poste 26

Comptabilité Fiscalité Expertises

Membre de l'Association suisse des experts-comptables

1189

Vente de matériaux de construction
Sablière — Gravière
Fabrique de produits en ciment

Spécialités : Escaliers et dallages poncés en imitation toutes teintes
Fenêtres en béton
Béton translucide
Eléments préfabriqués en béton à haute résistance
Briques creuses en ciment JURAMAT

Société Jurassienne de Matériaux de Construction S. A.

DELÉMONT — Téléphone (066) 2 12 91

1194

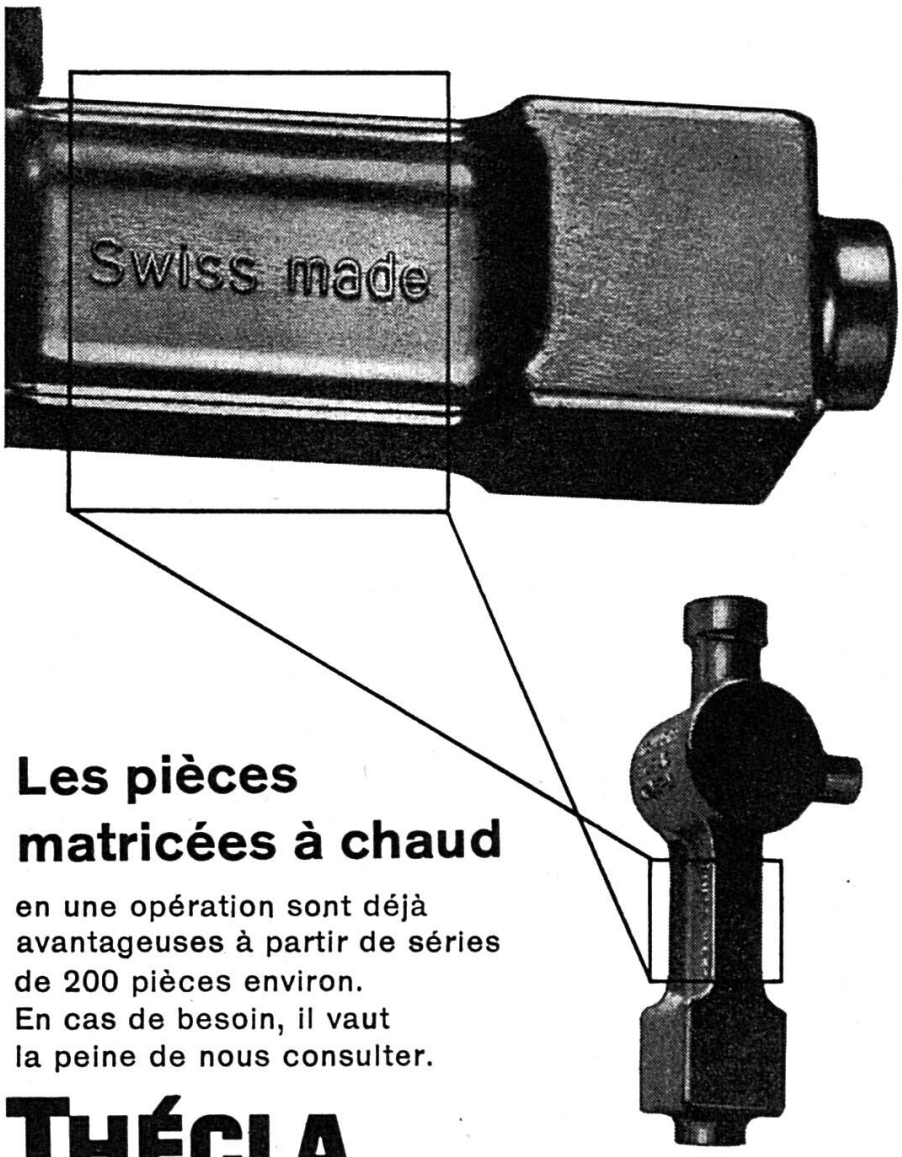

Les pièces matricées à chaud

en une opération sont déjà avantageuses à partir de séries de 200 pièces environ.
En cas de besoin, il vaut la peine de nous consulter.

THÉCLA

Société Anonyme, St-Ursanne Téléphone (066) 5 31 55

1192

L'imposante cérémonie officielle aux arènes

Cliché ADIJ No 529

Etats et président du Comité d'organisation de l'Expo, ainsi que M. Edouard Debétaz, conseiller d'Etat vaudois, prenaient la parole au nom des amphitryons. Après cette brève cérémonie solennelle, qui fut encadrée de productions des corps de musique prenant part au cortège, le déjeuner en commun eut lieu dans la Halle des fêtes.

L'allocution de M. Gabriel Despland

président du Comité d'organisation de l'Exposition

Monsieur le conseiller fédéral,
Messieurs les vice-présidents du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances,
Messieurs les représentants des autorités fédérales et de l'armée,
Messieurs les présidents et Messieurs les membres des autorités cantonales législatives, exécutives et judiciaires,
Messieurs les représentants de l'Eglise,
Mesdames et Messieurs,
Chers Confédérés bernois,

Nous avions plusieurs raisons de nous réjouir de cette journée réservée à votre canton, voisin des Vaudois, imposant par ses dimensions, par son histoire et par la vitalité de ses populations. Nous sommes d'autant plus heureux de vous recevoir comme de véritables amis qu'un sort contraire a semblé s'acharner contre Berne, lors des deux précédentes Expositions nationales. Celle de 1914, que vous aviez si magnifiquement organisée, dut être interrompue par les tragiques événements internationaux du moment. Des événements semblables vous ont empêchés de célébrer la journée de votre canton à la Landi de 1939.

Aujourd'hui, heureusement, ce mauvais sort est conjuré et après la plupart des Etats confédérés dont les journées ont constitué les points culminants de notre grande manifestation nationale, c'est Berne qui se présente dans toute la richesse de ses diversités et dans toute sa fidélité à la patrie suisse. L'Exposition nationale de Lausanne 1964 salue avec joie le canton de Berne, son peuple de l'Ancien canton et celui du Jura. Elle vous souhaite une très cordiale bienvenue et vous remercie d'être venus en foule compacte et d'un même cœur présenter votre hommage à la patrie commune. Nous saluons avec déférence les

une machine de
précision est équipée
avec des pinces
SCHAUBLIN
SCHAUBLIN
pinces de serrage
FABRIQUE DE MACHINE SCHAUBLIN SA DELEMONT | SUISSE

LOSINGER + CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

DELÉMONT
Téléphone (066) 2 12 43

Travaux de route

Revêtements bitumineux
et traitements superficiels
à l'émulsion de bitume

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages - Asphaltages

Travaux d'isolation

Béton armé

LOSINGER

1196

Les Fabriques de Balanciers Réunies S. A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois

Saignelégier
Saint-Imier
Evilard
Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

1214

autorités du canton de Berne et plus particulièrement celui dont la présence honore aujourd'hui l'Exposition et à l'égard duquel nous éprouvons, comme vous, une grande affection et une profonde reconnaissance: votre conseiller fédéral, M. Wahlen.

Mes chers amis bernois,

Votre canton occupe, dans notre pays, une position unique, sur le plan géographique d'abord. En partant des forêts sombres qui couronnent les coupoles du Jura et s'avancent comme un coin dans la France voisine, on descend par les vignobles vers le lac de Bienne puis, remontant la vallée de l'Aar, on arrive dans la splendeur lumineuse des grands sommets des Alpes, tout près de la frontière italienne. Et en voyant ainsi votre canton allongé sur la carte, il me paraît vouloir, comme le souhaite un poète « dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil ». Mais aujourd'hui, et une fois de plus, vous nous avez montré par la magnificence de votre cortège, applaudi de tout cœur et en toute amitié par la population lausannoise et vaudoise, que votre canton n'est pas un canton qui dort. Si vous avez su conserver dans tout le pays les témoins d'une histoire glorieuse, sachant laisser à la ville de Berne le caractère d'une véritable œuvre d'art dont les exigences du présent ont respecté dans une large mesure les splendeurs du passé, vous avez su aussi, tout en conservant vos solides traditions, faire de votre canton un Etat moderne où la culture, la science, les arts se sont développés parallèlement à une industrie florissante, à un commerce actif, à une agriculture prospère. Et dans tout ce développement moderne vous avez su, ce qui est admirable, conserver cette fierté d'être vous-mêmes, ce qui est le propre des gens fortement attachés au pays et à la terre qu'ils aiment.

Par sa position géographique, votre canton se présente comme une diagonale tirée dans le pays suisse et qui semble séparer les deux parties les plus importantes de ce pays, différentes par la culture et par la langue, alors qu'en réalité il est un trait d'union, un point de contact entre elles. C'est une mission de haute portée nationale qui vous est dévolue et que vous êtes d'autant mieux à même de remplir que vous connaissez de par la structure ethnique de votre canton l'effort constant de volonté et de compréhension nécessaire à un travail en commun dans l'harmonie et dans la paix.

C'est tout cela, mes chers Confédérés bernois, qu'avec l'image d'un canton solide, prospère et magnifiquement équilibré, vous apportez au pays, dans le cadre de son Exposition nationale. Cette exposition, qui est l'œuvre de tout le peuple suisse et qui entend une fois de plus et surtout par des journées cantonales comme celle-ci faire la démonstration que loin d'être une cause de désordre c'est la diversité de notre peuple qui est à l'origine de sa vitalité et de sa force. C'est aussi la condition de son avenir pour autant que chacun de ses éléments veuille bien admettre que ce qui le différencie des autres ne constitue pas un élément de supériorité ou un droit particulier. Nos variétés sont complémentaires, et notre existence nationale est liée à l'apport de chacun dans la même justice, sous les mêmes lois, dans la compréhension et le respect mutuels.

L'Exposition nationale de Lausanne 1964 est profondément reconnaissante au canton de Berne de l'appui amical et effectif que dès le début elle a trouvé auprès de ses autorités et de sa population. Nombreux sont les Bernois, associations ou particuliers, qui ont contribué activement à sa réalisation. J'aimerais dire aussi notre profonde gratitude aux autorités de la ville de Berne qui ont eu ce geste particulièrement aimable à l'égard de l'Exposition de lui prêter quatre jeunes ours qui font l'admiration et la joie des visiteurs. Et je peux bien vous avouer que nous avons été quelque peu vexés dans notre amour-propre de Vaudois en apprenant un jour qu'un de ces oursons, s'ennuyant sur les bords du Léman, s'était évadé et cherchait à rejoindre sa fosse natale des bords de l'Aar. Il a rejoint ses collègues probablement parce qu'il ne connaissait pas encore assez le français pour demander son chemin dans les rues de Lausanne !

Mes chers Confédérés bernois,

L'Exposition nationale vous remercie de tout cœur de ce que vous lui avez apporté par cette journée. Je souhaite que les uns et les autres nous en conservions un lumineux souvenir et je forme les meilleurs vœux pour la prospérité du canton de Berne, pour le bonheur de toute sa population, de toute sa belle jeunesse et de ses autorités en même temps que pour un avenir heureux et dans la paix de tous les Etats confédérés et de notre chère patrie suisse.

L'allocution de M. Erwin Schneider

président du Gouvernement bernois

Parés comme aux jours de grande liesse, femmes, hommes, jeunes filles et jeunes gens, entourant leurs autorités, sont venus en masse de toutes les régions du canton de Berne à Lausanne, afin d'y admirer cette œuvre splendide qu'est l'Expo, et de rendre ainsi hommage à tous ceux qui l'ont réalisée.

Il y a un instant, un long cortège faisait son entrée dans cette arène. Un cortège évoquant l'histoire, la culture et le folklore bernois, témoignant de la diversité et de la multiplicité des formes de la vie dans notre canton.

C'est cette diversité qui donne à notre Etat fédératif son caractère propre, et qui contribue à

maintenir bien vivantes les parties dont il est constitué. Ses coutumes, ses langues, sa culture, le milieu dans lequel elles ont pris corps, la communauté de leur expérience sont, à côté de beaucoup d'autres, les forces qui l'ont façonné et qui en ont fait ce qu'il est aujourd'hui : des cantons souverains dans l'alliance des Confédérés.

L'Expo exprime éloquemment cette variété dans ce qui a été, dans ce qui est, et dans ce que l'on peut présumer pour l'avenir. Le canton de Berne, dont nous fêtons aujourd'hui la Journée cantonale, contribue pour sa part à tout cela. Dans le cadre de la Confédération suisse, il apparaît en quelque sorte comme un petit monde, dans lequel six régions, totalisant 492 communes et près de 900 000 habitants s'exprimant dans deux langues, sont à l'image de la diversité de ses structures géographiques et culturelles.

Mais l'Expo montre davantage que cette variété. D'une manière extraordinairement vivante, elle fait apparaître l'unité dans la diversité, et tout ce qui unit les parties composantes. Et dans cette synthèse, elle apparaît comme le symbole rayonnant de notre patrie suisse.

Dans un monde divisé et déchiré, tout effort vers une mise en commun et vers ce qui unit revêt une signification particulière. Chaque pays, si petit soit-il et s'il offre un vivant exemple de ce que peuvent réaliser en commun des peuples différents de culture, est au premier rang dans l'ordre des valeurs éthiques et politiques du monde libre. C'est là que réside la signification et la valeur d'exemple de notre pays et de chaque canton en particulier. C'est aussi là qu'il faut chercher la signification de l'Etat de Berne.

En cette Journée bernoise de l'Expo, nous renouvelons la profession de foi de Berne à ces principes. Nous la renouvelons en tant que délégués d'un canton reliant, tel un pont, la Suisse romande à la Suisse alémanique, d'un canton qui veut être un trait d'union entre deux cultures différentes, mais qui se sont fécondées mutuellement. Nous le faisons aussi en bons démocrates et Confédérés, ouverts à toutes les discussions pourvu qu'elles soient empreintes d'objectivité, de tolérance, de loyauté et d'égards réciproques.

C'est dans cet esprit que nous saluons en cette Journée bernoise, nos compatriotes proches ou lointains. Notre salut s'adresse également aux responsables de l'Expo et à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette imposante démonstration nationale, où l'esprit et la matière ont trouvé une si parfaite union.

Monsieur le conseiller aux Etats, permettez-moi de remettre ici au distingué président de l'Expo, en cette Journée bernoise de l'Exposition nationale, au nom du Gouvernement de l'Etat de Berne, à l'intention du Conseil d'Etat du canton de Vaud, le don de 60 000 fr. que voici. Il est destiné à la création d'un fonds dont le produit servira, chaque année, à récompenser l'auteur, sur le plan scientifique ou littéraire, de la meilleure contribution au maintien d'une bonne entente entre Suisses allemands et Suisses romands. C'est là, Monsieur le président, le salut de l'Etat de Berne, de son peuple et de ses autorités à l'Expo 1964.

L'allocution de M. Henri Huber

conseiller d'Etat bernois

La joie, cette joie de vivre, qui est un des motifs de notre Exposition nationale, éclatait ce matin dans les yeux et dans le cœur des enfants et des adultes venus du Jura, du Pays du lac et du Pays-d'Enhaut, des régions du Pays moyen et de l'Emme. Et nous pensons comme le poète « qu'un enfant à qui on a donné une petite arche de Noé ne peut pas en éprouver plus de plaisir qu'il n'en éprouve de sa bonne petite patrie et des mille bonnes choses qui s'y trouvent depuis le brochet vieux comme mousse au fond de ses lacs jusqu'à l'oiseau sauvage qui vole autour de ses névés glacés ». Et le poète de continuer : « Quelle variété de gens se pressant dans cet espace étroit, divers par leurs métiers, leurs us et coutumes, leurs façons de s'habiller et leur accent. Que de vieux finauds, que de grands benêts ne peut-on y rencontrer, que de plantes précieuses et de mauvaises herbes fleurissant dans un joyeux pêle-mêle et tout cela est bon et tout cela parle au cœur parce que c'est la patrie. »

Une patrie qui nous est chère, un pays posé par les hasards de l'histoire au cœur de l'Europe, édifié sur le roc de la liberté et de l'indépendance ; une construction paradoxale, mais rigoureusement logique. Un pays fait de grandeur et de compromissions, dont nous sommes fiers d'être les fils. Un pays dont nous sommes heureux de visiter aujourd'hui l'Exposition nationale, ici, à Lausanne.

Gens du Pays de Vaud, nos compatriotes vous tendent la main et vous disent merci.

Un combustible de choix

Gaz

Pour toute information, adressez-vous aux usines à gaz jurassiennes de :

Le gaz est disponible à chaque instant, en toutes saisons et pratiquement sans limitation, pour les applications thermiques domestiques, artisanales et industrielles les plus diverses. C'est l'énergie de l'avenir.

Gaz

1208

Bienne - Delémont - Moutier - Tavannes

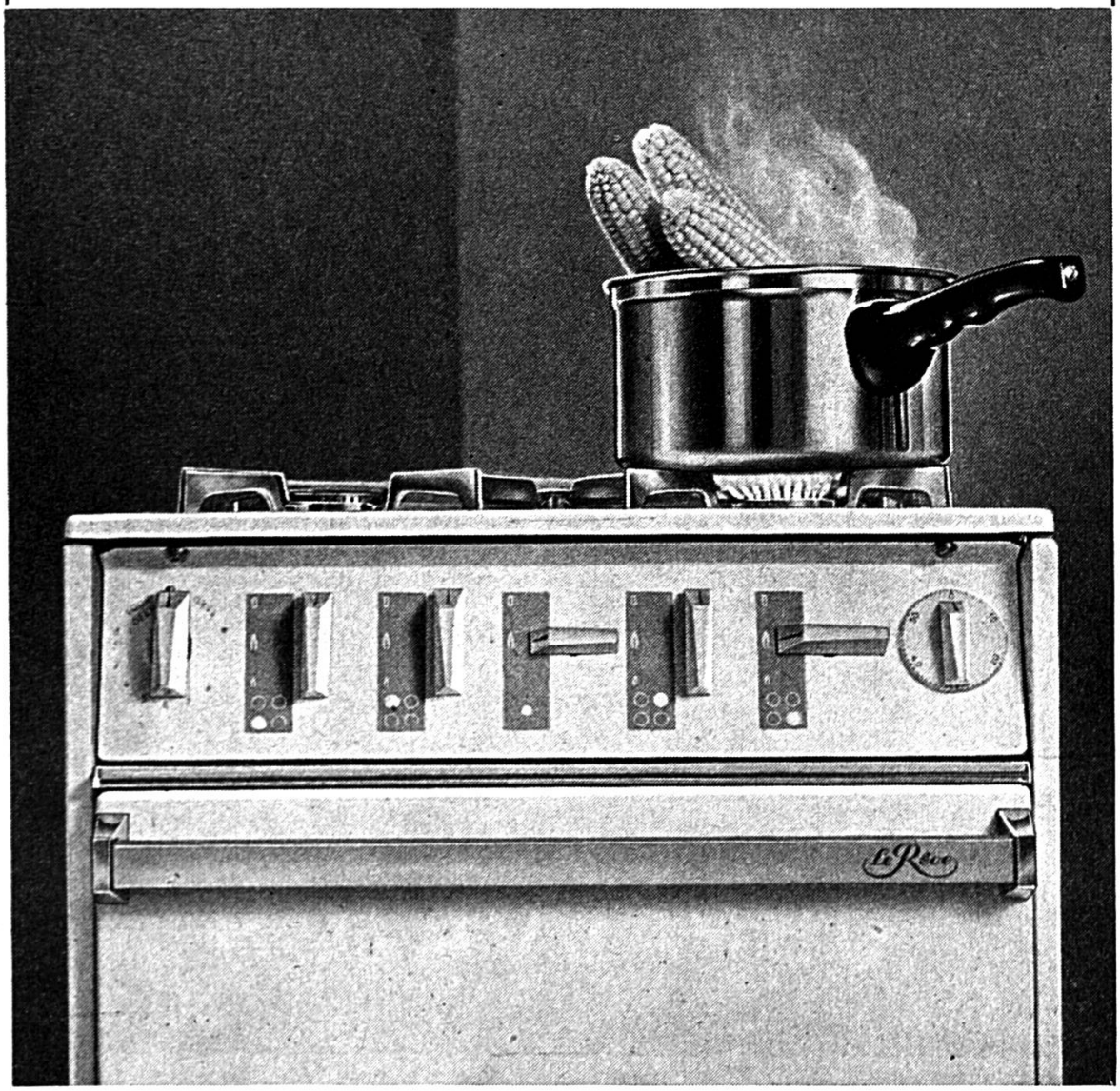

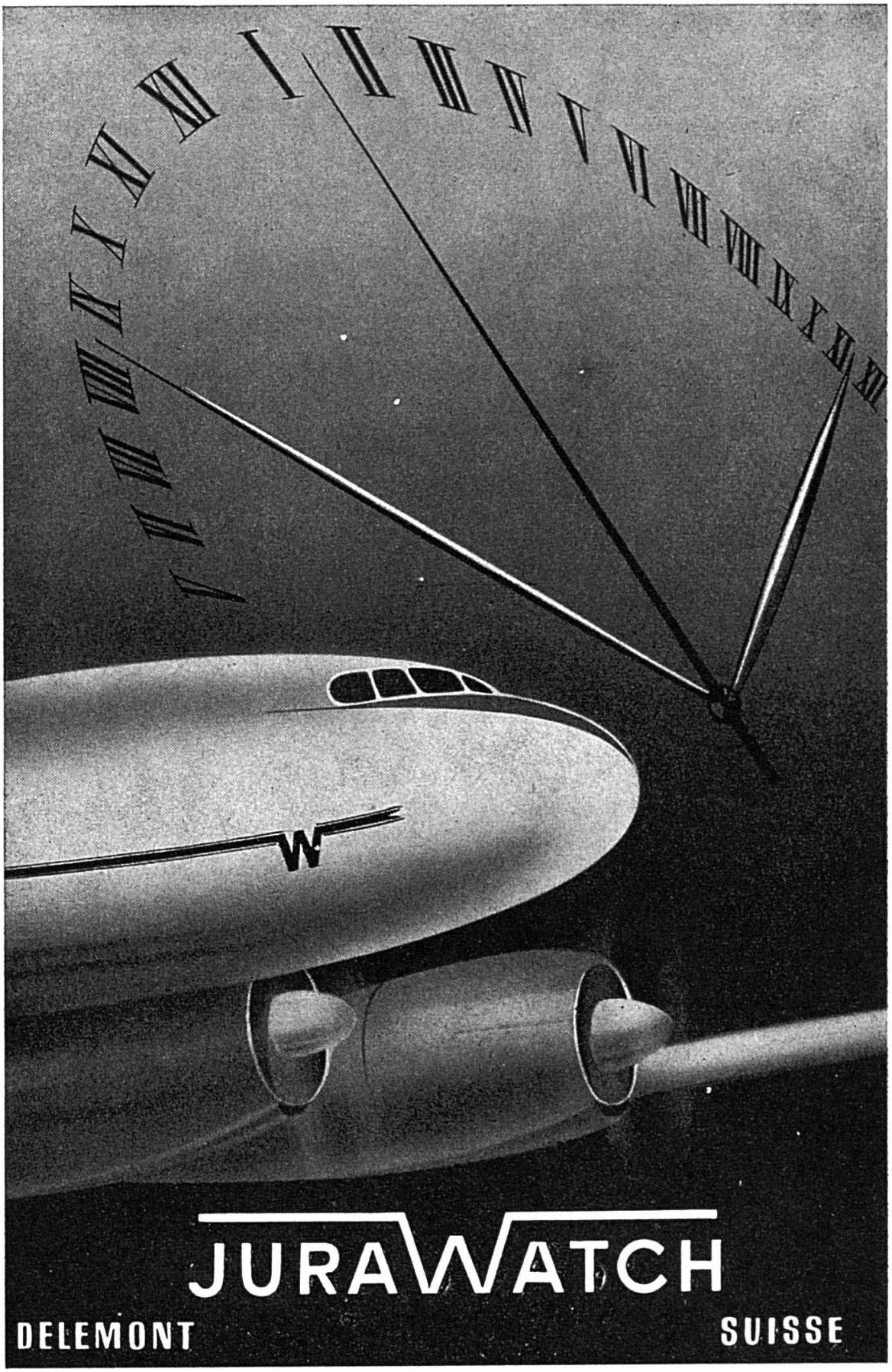

1209

L'allocution de M. Edouard Debétaz

conseiller d'Etat vaudois

Bienvenue joyeusement et cordialement; bienvenue dans le canton de Vaud ; bienvenue à Lausanne, sa séduisante capitale ; bienvenue à l'Expo 64, cette courageuse et magnifique réalisation de tout le pays suisse.

Les autorités du canton de Vaud et de la ville de Lausanne m'ont chargé de vous apporter leurs salutations, leurs compliments et leurs vœux. C'est très sincèrement que je m'acquitte de cette mission fort agréable. Ce message est aussi celui du peuple vaudois.

Notre message s'adresse en tout premier lieu à M. le conseiller fédéral Wahlen. Il y a moins de quinze jours, lors de la Fête fédérale des costumes suisses, j'ai eu l'occasion, M. le conseiller fédéral, de vous remercier de l'attachement que vous portez à notre canton et de vous dire à quel point vous aviez gagné le cœur et la raison des Vaudois, tant par la richesse de votre personnalité que par la sagesse lucide et clairvoyante de votre action à la tête de notre diplomatie. Je suis heureux de pouvoir confirmer aujourd'hui devant nos amis bernois l'amitié déférente et reconnaissante que nous ressentons à l'égard de leur conseiller fédéral.

Notre message s'adresse également à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, membres des autorités, hommes et femmes des diverses régions de votre grand et beau canton, quelle que soit votre origine ou votre langue, d'où que vous veniez, de l'Emmental, du Jura, du Mittelland, de l'Oberaargau, de l'Oberland ou du Seeland. Nous nous réjouissons réellement de vous recevoir. Ce ne sont pas des mots seulement. Vous avez senti vous-mêmes, ce matin, durant votre magnifique cortège, la joie très vraie que les Vaudois, accourus en nombre considérable, éprouvaient à vous accueillir. La préparation de votre journée exigeait de l'enthousiasme, de la volonté, de la persévérance. du génie. Sachant ces qualités largement répandues chez vous, nous en attendions les fruits avec impatience.

Depuis 10 heures ce matin, l'impatience fait progressivement place à l'admiration. Progressivement, parce que notre impatience demeure pour les spectacles de l'après-midi et du soir.

Vous nous conquérez avec tant de charme, que nous aurons vraiment de la peine lorsque vous regagnerez Berne ce soir, ou plus tard,

au jour et à l'heure que vous choisirez ! Vous avez su nous rappeler avec beaucoup de bonheur et d'attrait que les costumes régionaux, les danses et chants populaires, les us et coutumes ne sont pas uniquement de glorieux témoins du passé, mais qu'ils conditionnent aussi notre présent et notre avenir.

L'époque très rapidement évolutive que nous traversons en a besoin plus qu'aucune autre. Ces témoins sont indispensables à notre équilibre.

L'Expo 64, qui se veut résolument tournée vers l'avenir, n'ignore pas pour autant le passé. On nous recommande, dans la Voie suisse, de concevoir et de réaliser à l'échelle de demain, d'aller de l'avant, mais de le faire fidèles à nous-mêmes, à notre sol, à nos traditions.

Et vous nous avez montré, de votre côté, que l'attachement porté au passé ne doit pas conduire à l'immobilisme. L'Etat, comme l'individu, doit savoir adapter, évoluer, innover. Il appartenait à votre jeunesse d'en apporter le témoignage. Elle s'est acquittée de sa tâche d'une façon éclatante, ingénieuse, suggestive, attachante.

L'Expo entend donner à la Suisse de nouvelles raisons de croire et de créer. Vous venez d'illustrer magistralement cette thèse.

L'Exposition nationale a, entre autres buts, celui d'apprendre aux Confédérés à se mieux connaître et à resserrer les liens d'amitié qui les unissent. Est-ce nécessaire entre Bernois et Vaudois ? Nous nous apprécions mutuellement depuis tant d'années. Il y a si longtemps que nos relations sont confiantes !

Un magistrat bernois a écrit récemment que nombreux étaient ses compatriotes qui ne voulaient plus quitter les rives du bleu Léman, où leurs enfants devenaient d'ardents défenseurs du génie latin. Il est vrai que nos mentalités s'adaptent à merveille et que vos anciens concitoyens et leurs descendants établis chez nous chantent, avec une ferveur égale à la nôtre, et sans se préoccuper de l'heure : « Qu'un nouveau jour se lève » et « Qu'il n'y en a point comme nous » !

Nous n'en avons pas moins nos particularités. Chaque canton a les siennes. Sa journée nous permet d'en mieux saisir le bien-fondé et la signification.

La Voie suisse nous rappelle encore que notre forme d'Etat fait place à tout ce qui est particulier. L'Expo et ses journées cantonales renforcent la volonté qui nous est commune d'unir ces particularités sans les confondre, la volonté aussi que nous avons de vivre ensemble dans la liberté et le respect des aspirations légitimes de tous les membres de la communauté helvétique.

Le but vers lequel nous tendons, les uns et les autres, n'est jamais acquis définitivement. Il pose constamment des problèmes. Il exige de chacun de nous des efforts renouvelés pour sans cesse le réaliser. Rien ne doit être négligé, ni la réflexion, ni l'action nécessaire dans la compréhension, la tolérance et la légalité. Nous en sommes tous conscients.

Savourons aujourd'hui la joie de célébrer l'amitié qui nous unit. Le Conseil-exécutif du canton de Berne a souligné cette amitié d'une façon particulièrement tangible et généreuse. Comme M. le président

REIFLER & GUGGISBERG, ing. S. A.

Entreprise de construction
BIENNE
Téléphone (032) 4 44 22
24, rue Gottstatt

R&G

Ponts et chaussées
Voies ferrées
Revêtements de routes
Bâtiments industriels

1213

pärli +cie

Chauffage central
Application de la chaleur
à tout usage
Chauffage par rayonnement
Chauffage au mazout
Climatisation
Installations sanitaires

BIENNE DELÉMONT
TRAMELAN PORRENTRUY
SAINT-IMIER MALLERAY

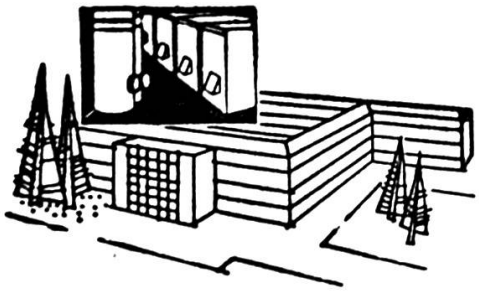

1215

N-2

SANDVIK
AVESTA
COROMANT
ATLAS COPCO
MARTONAIR
SYMALEN-SYMADUR
VIBRO-DYNAPAC
SCOOPMOBILE
LINK BELT

NOTZ + CO AG. S.A.
BIEL - BIENNE
TEL. 032 - 2 55 22

1216

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance-maladie

créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération

est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont**, avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert**, tél. (032) 97 14 44

1210

Cliché ADIJ No 530

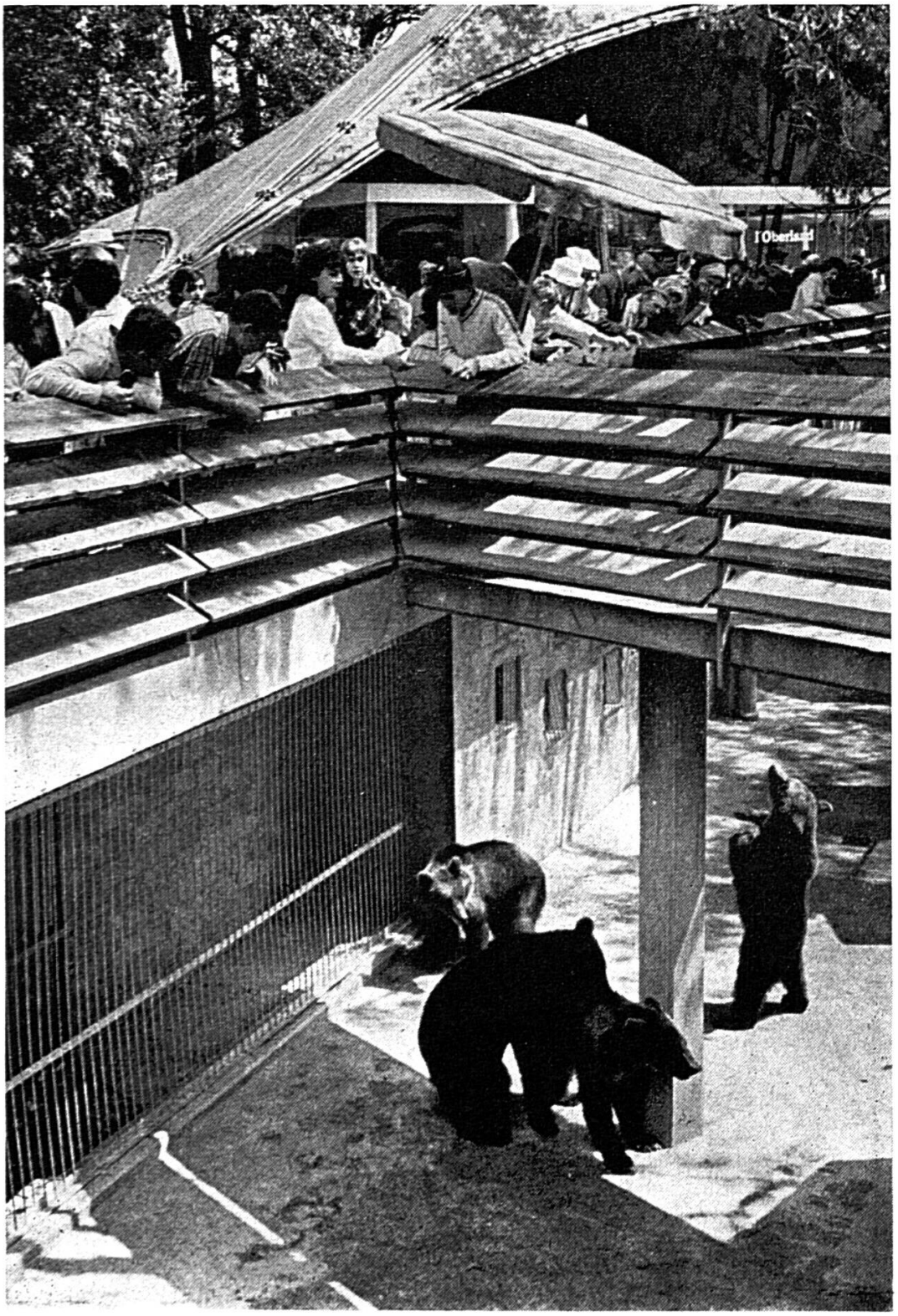

Pas seulement le 11 septembre, mais durant toute l'Expo

Schneider vient de l'annoncer, ce Conseil a pris, le 11 août 1964, l'arrêté ci-après :

« A l'occasion de la Journée cantonale bernoise à l'Exposition nationale, le Conseil-exécutif du canton de Berne remet au Conseil d'Etat du canton de Vaud un montant de 60 000 fr. en le priant d'instituer un fonds dont les intérêts serviront à récompenser le meilleur travail de caractère littéraire ou scientifique contribuant à encourager l'entente et la compréhension entre la Suisse allemande et la Suisse romande.

» Le prix sera décerné chaque année par le Conseil d'Etat du canton de Vaud sur la proposition du rectorat de l'Université de Lausanne. »

Cette attention, à la fois si délicate et si substantielle, nous touche plus que je ne saurais l'exprimer par des phrases. Merci en conséquence, très simplement. Très simplement, mais du fond du cœur.

Merci, amis Bernois, de la même façon, d'être venus si nombreux chez nous. Bonne rentrée dans le merveilleux canton que vous nous avez si remarquablement présenté. Nos vœux sincères vous accompagnent.

Les représentations

La ronde des représentations à la Journée cantonale bernoise débuta par des « Danses des XVe et XVIe siècles à la Cour de Bourgogne », exécutées par le Séminaire rythmique Jaques-Dalcroze de l'Ecole de musique de Bienne. Ce gala chorégraphique était placé sous la direction de Mme Léni Reinhard-Züllig et les visiteurs de l'Expo purent y assister à 15 heures au Théâtre « Les Tréteaux des Loisirs », dans le secteur 2 a.

Une classe de rythmique de Moutier placée sous la direction de Mlle Yvonne Morf montra, à 17 heures, au Théâtre de l'Expo (secteur 2 b) « Les Quatre Saisons » d'après la musique d'Antonio Vivaldi.

A 20 heures, au Théâtre de l'Expo (secteur 2 b), des acteurs du « Heimatschutztheater » de Berne jouèrent en première une pièce contemporaine de Werner Gutmann intitulée « Schärbe » (Les Débris). Elle montra, sous une forme brève, limitée à l'essentiel, la contrainte et les conflits qu'éprouve un homme, au déclin de sa vie, dans le milieu familial de son fils. Cette pièce avait obtenu le premier prix d'un concours que la section Berne-Campagne de la Société pour le théâtre populaire suisse avait été chargée d'organiser par le comité cantonal.

Simultanément, le Groupe artistique des instituteurs bernois « Schifertafele » (L'Ardoise) interprétait à 20 heures, sur la scène du Théâtre « Les Tréteaux des Loisirs », des numéros de son programme de cabaret artistique. Cette représentation devait être reprise à 22 heures.

Le soir enfin, dans la Halle des fêtes, des scènes de la vie bernoise furent représentées sous le titre « Bernerspiel 1964 ». Cette représentation réunit à nouveau les éléments du cortège du matin, à

savoir : les porte-drapeaux avec les bannières des communes bernoises, les figures tirées de l'histoire culturelle bernoise et les symboles lumineux de la jeunesse exerçant une profession. Des textes et des productions musicales accompagnaient les différents tableaux animés. Un dialogue en français, dont les acteurs étaient des chanteuses et chanteurs du Jura, s'engageait entre le passé et l'avenir. A l'enseigne de la mesure du temps, il jetait un pont entre Alémaniques et Romands, du présent au passé, tandis qu'à tour de rôle se produisirent des groupes théâtraux représentant les diverses régions du canton.

Cette représentation, qui débuta à 19 h. 45, dura jusqu'à 21 heures environ.

Le canton de Berne, Etat bilingue

par M. Virgile Moine,
conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique

La langue représente l'instrument de culture le plus précieux, par lequel s'affirment un individu et une communauté ; elle crée des liens entre membres d'un groupement et doit être sauvegardée et défendue au même titre que la religion, à laquelle elle s'apparente sur plus d'un point. La démocratie, s'appuyant sur la volonté populaire, a donné à la langue un caractère quasi national, qu'ont ignoré les régimes aristocratiques. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle, LL. EE. de Berne écrivaient volontiers en français — tout comme Frédéric II, d'ailleurs — sans se soucier de la langue de leurs sujets, tandis que les princes-évêques de Bâle, à l'inverse, légiféraient en allemand, oublieux, eux aussi, de la langue des populations jurassiennes, sans qu'aucune réaction populaire ait jamais surgi à ce propos.

La démocratie, gouvernement par le peuple, pose des problèmes ardus dans l'ordre linguistique, quand plusieurs communautés, de génie différent, cohabitent dans le même Etat. Le Canada, la Belgique connaissent encore des conflits de langues, qui s'estompent en Espagne (Catalogne) et en Alsace-Lorraine.

L'Etat de Berne, en bordure de deux langues et de deux cultures, tout comme Fribourg, le Valais et les Grisons, n'a pas souffert, jusqu'à présent, de luttes aiguës dans le domaine linguistique. Celles-ci sont, ou sporadiques, ou la conséquence indirecte de manifestations de caractère plutôt politique. Berne, tout en étant un canton d'expression alémanique, a toujours eu des contacts suivis, dès le Moyen Age, avec la France et le Pays romand. L'incorporation de la partie française de l'ancien Evêché de Bâle à la vieille République des bords de l'Aar, en 1815, n'a donc posé aucun problème insoluble et subit à la chancellerie et à l'administration cantonales. Les baillis, recrutés dans les milieux patriciens de la capitale, s'exprimaient dans la langue de Voltaire, avec autant d'aisance que s'ils fussent nés à Montbéliard ou à Delémont. Dès 1830, en revanche, la situation change du